

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°22

MAI 2016

RÉALISATION UN MARÉGRAPHE INSTALLÉ SUR LE PORT DE GALISBAY

Grâce au soutien du programme européen de coopération Interreg Caraïbes IV (période 2007-2013), la Collectivité de Saint-Martin a œuvré en partenariat avec la collectivité de Saint-Barthélemy, à équiper les deux îles du Nord d'une station marégraphique. Jeudi 19 mai dernier, la Présidente Aline Hanson et les partenaires du programme Interreg ont inauguré le marégraphe de Saint-Martin, sur le port de Galisbay.



RECYCLAGE DES DÉCHETS LE TRI, C'EST EASY !

(page 5)



SAISON CYCLONIQUE SE PRÉPARER SE PROTÉGER

(page 4)





L'édito de la Présidente

Chers amis,

Ces dernières semaines ont été particulièrement actives pour la collectivité de Saint-Martin. La présentation des réalisations du territoire, le 19 mai 2016, dans le cadre du programme de coopération européen Interreg Caraïbes IV, a été un moment fort. Car la collectivité a réalisé trois projets d'utilité publique : Un observatoire de la santé, une station marégraphique, et une étude pour l'aménagement de la zone de Belle Plaine afin d'éviter les inondations.

Toujours dans le registre de la coopération, Saint-Martin participera début juin au sommet de l'Association des Etats de la Caraïbes (AEC), à Cuba, qui marquera son adhésion officielle à l'AEC, et donc à une vision plus globale de notre développement.

Parmi les actions phares de ces deux derniers mois, la campagne gratuite de ramassage des véhicules hors d'usage a pour objet de nettoyer l'île de ces polluants qui non seulement détruisent notre environnement immédiat, mais qui ont aussi un impact direct sur notre santé, puisque ces carcasses sont des lieux de ponte pour les moustiques.

La collectivité s'est aussi engagée au côté de la société Eco-Emballages pour accompagner la population à trier les déchets ménagers. Les ambassadeurs du tri viendront prochainement frapper à votre porte pour vous expliquer les bons gestes du tri.

Nous entrons le 1er juin dans la saison cyclonique, et je vous invite d'ores et déjà à vous préparer et à faire les réserves et le nettoyage nécessaires.

Enfin, pour laisser un délai supplémentaire aux contribuables, le conseil exécutif a décidé de reporter de 15 jours la date limite de dépôt des déclarations sur le revenu de 2015. J'invite les contribuables saint-martinois à remplir cet acte civique avant le 13 juin 2016 (à minuit).

Les enfants sont sur la dernière ligne droite avant la fin de l'année scolaire. J'en profite pour adresser tout mon soutien aux lycéens qui passent leur baccalauréat dans quelques jours, et à tous les élèves qui ont un examen cette année. J'ai bien sûr une pensée particulière pour les étudiants qui passent leur diplôme de fin d'année loin de Saint-Martin. Bonne chance à eux tous !



La stratégie du programme INTERREG IV Caraïbes 2007-2013 visait le développement durable, fondé sur la croissance économique respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois. L'approfondissement de la coopération régionale et le renforcement de la cohésion territoriale par l'amélioration de la compétitivité, l'attractivité, l'intégration et la valorisation des ressources de l'espace Caraïbes faisaient aussi partie des prérogatives. La zone de coopération est large, elle concerne toute la grande Caraïbe.

Consciente de l'absence de données dans les îles du Nord, la collectivité de Saint-Martin, chef de file de ce projet, a choisi d'équiper son territoire d'une station marégraphique. Cet outil de mesure de l'océan est capable de fournir des données en temps réel pour l'alerte et la prévision des tsunamis et des submersions marines. Les réseaux marégraphiques permettent de mesurer le niveau de la mer en continu.

Ces mesures pourront être utilisées pour de nombreuses applications :

- contribution à l'alerte aux tsunamis
- détermination des cycles de marées
- détermination du niveau moyen des mers et son évolution
- réponse des ports à des sollicitations météorologiques particulières...

En présence de Marie-Luce Penchard, 2e vice-présidente de la région Guadeloupe, autorité de gestion du programme Interreg Caraïbes, du conseiller territorial de la Guyane, Jocelyn Ho-Tin-Noe, du député de Saint-Martin et Saint Barthélemy Daniel Gibbs, du 1er ministre de Sint Maarten William Marlin et de la préfète Anne Laubies, la Présidente Aline Hanson a levé le voile sur le marégraphe. Charlotte Terrac, responsable de la cellule des risques majeurs, à la collectivité, a éclairé les élus sur les prouesses techniques de cet outil hors du commun.

Dans le cadre de ce partenariat inter-îles, la collectivité de Saint-Barthélemy installera prochainement son propre marégraphe. L'installation de stations marégraphiques dans les îles du Nord vient compléter le réseau de stations de surveillance de l'Arc Antillais. Il permet ainsi d'améliorer le dispositif d'alerte du risque tsunami, mais il est aussi un soutien au Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC).

En tant que chef de file de l'opération, la collectivité de Saint-Martin a reçu une subvention FEDER de 75 000€, au titre du Programme Interreg Caraïbes IV, ce qui représente 75% du coût global estimé à 100 000€.

Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Aline Hanson
RÉDACTION DES TEXTES ET PHOTOS : service communication de la Collectivité de Saint-Martin
COPYRIGHT : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à nathalie.longato@com-saint-martin.fr

Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.

Saint-Martin au cœur de la coopération régionale

La Présidente Aline Hanson a reçu en collectivité, jeudi 19 mai 2016, la 2e vice-présidente de la Région Guadeloupe Marie-Luce Penchard, le conseiller territorial de la Guyane Jocelyn Ho-Tin-Noe, le 1er ministre de Sint Maarten William Marlin et ses ministres de la Santé et des travaux publics Emil Lee et Angel Mayers, dans le cadre de la présentation des réalisations de Saint-Martin cofinancées avec le programme européen Interreg Caraïbes IV (2007-2013).

En présence des conseillers territoriaux, du député de Saint-Martin et de la Préfète Anne Laubies, la Présidente est revenue sur les trois projets de ce programme : L'Observatoire de la Santé, le bassin de contention des eaux de pluie à Belle Plaine, et le marégraphe. Une présentation détaillée de chacun des projets a ensuite été livrée par les techniciens de la collectivité.

La Présidente a rappelé les liens forts qui unissent les caribéens et l'importance de la coopération régionale sur des projets d'utilité publique.

En fin de matinée, la Présidente a convié ses invités sur le port de Galisbay pour l'inauguration du marégraphe (cf : article de Une).



L'école des parents de Saint-Martin vient de voir le jour

La Présidente Aline Hanson et la Préfète Anne Laubies ont officiellement lancé « l'École des Parents » de Saint-Martin, lors d'un point presse avec les médias de l'île, à l'hôtel de la collectivité, le 18 mai 2016.

L'école des parents a débuté ses activités à St James, dans les locaux de l'association « Foundation for Hope and Music Development ». Cette association, présidée par monsieur Paul Whit, sera chargée d'animer le dispositif, en collaboration avec le Conseil local de sécurité et de Lutte contre la Délinquance (CLSPD), animé par monsieur Hénoc Patrick de la Collectivité.

L'école des parents vient en appui aux actions déjà menées par le Conseil pour les Droits et les Devoirs des Familles (CDDF) de Saint-Martin, mis en place en 2009, et qui suit actuellement 42 familles qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants. Ce suivi est organisé en partenariat avec l'Education nationale, qui détecte les enfants décrocheurs scolaires.

Financée dans le cadre du Contrat de ville à hauteur de 19 000€, l'école des parents est un dispositif social qui vient en aide aux parents qui ont des difficultés à exercer leur autorité parentale.



Les parents sont suivis sur une durée de 6 mois renouvelable, à hauteur de 10 heures d'accompagnement semestriel.

L'école s'articule autour de quatre ateliers de travail :

- Les Droits et les Devoirs des parents : animé par la Brigade de Prévention de la Gendarmerie Nationale

- Les Relations enfants/parents : avec l'aide d'un psychologue

- La gestion de la vie quotidienne : avec l'aide d'une conseillère en économie et social qui fera une expertise de la situation sociale et financière des parents pour les orienter vers les services compétents

- Et enfin le Café des parents qui sera un lieu d'expression et d'échanges.

L'école des parents propose aussi des activités en direction des enfants, comme l'aide aux devoirs et des activités ludiques pour les occuper.

La Présidente Aline Hanson, qui a fait de la jeunesse sa grande priorité, a salué « cet acte fort à l'égard des familles en difficulté dans le cadre d'un partenariat fructueux ».

Madame Hanson s'est également réjouie de voir que les actions initiées dans le cadre de la formation professionnelle et des emplois aidés ont donné l'opportunité à de nombreux jeunes de se réinsérer. 288 sont actuellement en formation professionnelle, et une centaine en contrats aidés dans les associations et les entreprises d'insertion. Cette aide supplémentaire vient ainsi compléter les dispositifs existants.

Pour la Préfète Anne Laubies « L'objectif de l'école des parents est d'atteindre 180 à 200 familles pour les accompagner, sachant que les actions du CLSPD sont un soutien essentiel à la prévention de la délinquance chez les jeunes »

Pensez à vous débarrasser de votre véhicule hors d'usage !



Soucieuse de préserver le territoire, la collectivité de Saint-Martin a lancé une campagne gratuite d'enlèvement des carcasses de véhicules. Cette opération restera gratuite jusqu'au 31 juillet 2016. Profitez-en !

Pour tenter de lutter contre un fléau qui dénature nos paysages, la collectivité de Saint-Martin a lancé un ramassage gratuit des épaves de véhicule. Cette opération s'adresse à tous les propriétaires désireux de se débarrasser de leur véhicule hors d'usage. Jusqu'ici, la collectivité a enlevé une cinquantaine de carcasses à l'état d'abandon (non immatriculées) par mois, 53 au mois de mars et 62 au mois d'avril 2016, soit 115 carcasses.

Le service Environnement et Cadre de Vie de la collectivité a également recensé les véhicules hors d'usage immatriculés. Ces données sont ensuite transmises à la police territoriale qui effectue les formalités obligatoires auprès des propriétaires. Dans l'application des délais de rigueur, ces propriétaires sont contactés pour l'enlèvement de leur véhicule. 140 véhicules ont été recensés depuis le mois de mars.

Attention : au-delà du 31 juillet 2016, ce service de collecte sera payant. Seul le traitement au centre VHU de Grandes Cayes sera pris en charge par la Collectivité. Il sera alors demandé aux propriétaires d'apporter leurs véhicules par leurs propres moyens au centre de traitement VHU de Grandes Cayes.

L'enlèvement des carcasses de voitures est un acte citoyen. Il participe à la mise en valeur de nos paysages et permet de lutter efficacement contre les virus de la dengue, du chikungunya et plus récemment du zika, en détruisant les gîtes des larves de moustiques.

La Collectivité de Saint-Martin vous invite à participer activement à cette campagne d'utilité publique.

Si vous désirez vous débarrasser d'un ou plusieurs véhicules, un numéro de téléphone est à votre disposition : Direction de l'environnement et du cadre de vie / service cadre de vie : 05 90 52 27 30 – madame ISAAC Hélène.

La collectivité de Saint-Martin vous remercie par avance de votre implication dans cette action visant à préserver notre territoire.

RÉUNION ORSEC : S'organiser pour se protéger des ouragans

La Présidente Aline Hanson a présidé, vendredi 20 mai 2016, la grande réunion annuelle de préparation de la saison cyclonique 2016. La saison débutant le 1er juin et s'achevant le 30 novembre 2016, la Présidente a souhaité réunir tous les acteurs de la sécurité et de la prévention des risques naturels pour échanger sur l'organisation avant, pendant et après le passage d'un ouragan.

La préfète Anne Laubies était au côté de la Présidente et les services de l'état et de la collectivité ont pu faire le point sur les besoins. « Tout au long de la saison cyclonique, nous allons devoir communiquer pour que tout un chacun se prépare nettoie sa propriété et fasse les réserves nécessaires en produits de première nécessité, pour ne pas être pris au dépourvu », a indiqué la Présidente.

La cellule de gestion des risques naturels de la collectivité qui supervise la prévention est représentée par le conseiller territorial Louis Fleming, et animée par la technicienne Charlotte Terrac.

« La prévention et à la préparation sont essentielles, et j'invite d'ores et déjà la population à se mobiliser pour mieux se protéger », a conclu la Présidente.

La collectivité a déjà transmis aux médias la liste des abris cycloniques, et les consignes pour affronter un phénomène cyclonique. Toutes les informations utiles sur la préparation pré-cyclonique sont publiées sur le site Internet de la Collectivité : www.com-saint-martin.fr

Notez que la collectivité a réalisé un Document d'Information Territorial sur les Risques Majeurs (le DITRIM). Ce fascicule est un outil de communication envers la population. Il est distribué dans les établissements scolaires et les lieux stratégiques de l'île, depuis le mois d'octobre 2015.



50 PAS GÉOMÉTRIQUES : 40 parcelles régularisées

Par une délibération du 12 mai 2016, le conseil exécutif de Saint-Martin a régularisé 40 dossiers pour cession de parcelles sur les 50 pas géométriques.

Suite au transfert des parcelles de la zone dite des 50 pas géométriques dans le cadre de la loi organique, la Collectivité de Saint-Martin a repris le processus de régularisation des demandes initiées auprès de l'état à la fin des années 1990. Ainsi, de-

puis 2011, 200 demandes ont été analysées à ce jour par la commission ad hoc de régularisation des occupants de la zone des 50 pas géométriques.

La commission ad hoc s'est réunie le 21 mars 2016 pour analyser de nouvelles demandes de régularisation. Par délibération du 12 mai 2016, le conseil exécutif a approuvé les avis de la commission ad hoc, et déclassé dans le domaine privé de la collectivité les parcelles correspondantes. Ainsi, 40 dossiers de régularisation ont reçu un avis favorable de

la commission ad hoc. Cet avis a été entériné par le conseil exécutif et sera signifié aux occupants qui devront ensuite engager les démarches légales obligatoires auprès d'un notaire en vue de l'obtention de leur titre de propriété.

Les parcelles concernées sont situées dans les secteurs de Sandy Ground, Mome Rond, Marigot, St James et Grand Case.

TRI SÉLECTIF : La collectivité veut atteindre 22kg de déchets recyclés par habitant à l'horizon 2018

C'est un engagement de taille pris par la Collectivité de Saint-Martin : faire du tri sélectif des déchets un geste systématique à Saint-Martin. L'objectif est ambitieux, mais pas impossible à réaliser.

Lors d'une réunion initiée par la directrice de l'Environnement et du Cadre de vie, Anne-Marie Bouillé, le 25 mai 2016, à laquelle étaient conviés les responsables des conseils de quartier, des associations de quartier et des organismes socio-économiques, la direction de l'Environnement et du Cadre de Vie de la collectivité a expliqué les enjeux liés au tri des déchets, et demandé à ce public relais de se faire l'écho de la collectivité sur le terrain.

Le conseiller territorial René-Jean Duret a représenté la Présidente Aline Hanson et le 1er vice-président Guillaume Amell, en charge du pôle de développement Durable de la Collectivité ; il a invité le public relais à accompagner la Collectivité dans cet effort citoyen, et invité la population à appliquer les bons gestes du tri.

Pour lancer l'opération de communication autour du tri, la Présidente Aline Hanson a adressé un courrier aux administrés posté dans les boîtes aux lettres la semaine dernière, dans lequel elle propose l'accompagnement de la collectivité pour parvenir à l'objectif fixé.

La collectivité de Saint-Martin est sortie Lauréate du concours lancé par Eco-Emballages, son partenaire depuis 2004. Ainsi, la campagne de communication initiée sur notre territoire est entièrement financée par Eco Emballages et de nouvelles installations vont être déployées sur le territoire.

Si dans de nombreuses régions de France, le tri est devenu un geste naturel pour bon nombre de concitoyens, à Saint-Martin, il est loin d'être une évidence. L'effort à consentir est donc important, et la collectivité compte bien s'inscrire dans cette dynamique environnementale.

VERDE SXM : Un circuit de recyclage très performant

Une fois triés dans les foyers, les déchets suivent un circuit de recyclage particulièrement performant, lorsqu'ils arrivent à l'éco-site de Grandes Cayes. L'entreprise VERDE SXM qui gère l'éco-site dans le cadre d'un marché public délivré par la Collectivité, a considérablement amélioré les infrastructures de recyclage, depuis 5 ans.

Alors qu'avant l'arrivée de VERDE, la décharge était l'une des plus polluantes de la région, le savoir-faire et les techniques innovantes mises en place ont eu raison de la pollution et offrent aujourd'hui une plateforme organisée aux normes



européennes en vigueur.

107 bornes de tri supplémentaires d'ici décembre 2016

Pour inciter la population à trier et parvenir à doubler le tonnage de déchets recyclés, la collectivité installera avant la fin de l'année, 107 bornes de tri supplémentaires sur l'ensemble du territoire. L'objectif étant d'atteindre le quota d'une borne pour 300 habitants (800/ha à l'heure actuelle).

Les conteneurs seront plus petits (1,6 m³), mais ils seront plus accessibles.

Pour médiatiser le tri sélectif, de nombreuses informations seront diffusées à travers les médias de l'île (article de presse, publicité, spot radio), mais aussi à travers une application sur Smartphone « guide du tri », une campagne d'affichage dans les halls d'immeuble et les abribus, et d'autres supports de communication ludiques, notamment en direction des jeunes générations.

Des ambassadeurs du tri dans les quartiers

Pour appuyer le travail de fond mené par la collectivité, 20 ambassadeurs du tri en contrats aidés iront à la rencontre de la population dans les quartiers pour transmettre aux habitants les bons gestes du tri. Cette opération sera menée en partenariat avec le Centre Symphonien d'insertion de Quartier d'Orléans.

Par cette action d'envergure, la Collectivité de Saint-Martin souhaite accompagner sa population et la sensibiliser au respect de l'environnement. La Présidente Aline Hanson sait pouvoir compter sur les conseils de quartier dont le rôle est de relayer les actions de la collectivité dans les quartiers, et sur les associations socio-professionnelles partenaires, pour sensibiliser les Saint-Martinois et atteindre l'objectif de 22kg de déchets recyclés par habitants à l'horizon 2018.

Pour tout renseignement sur le tri sélectif, joindre la Direction de l'Environnement et du Cadre de vie au 0590 52 27 30. Information sur le site Internet de la Collectivité : www.com-saint-martin.fr



La transition énergétique à Saint-Martin aussi !

La Présidente Aline Hanson a reçu, vendredi 29 avril 2016, monsieur Jean Facon, Directeur adjoint en charge des Départements Energie & Numérique, Chef du service juridique à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies à Paris. (FNCCR). La Collectivité est adhérente à cette Fédération depuis 2013, et peut ainsi disposer d'un accompagnement dans l'organisation technique, administrative et financière de ses missions liées à l'énergie.

Cette rencontre, à laquelle s'est joint Monsieur Vidal, Directeur Régional d' EDF-SEI, a permis de trouver des pistes d'évolution pour la Collectivité face aux enjeux liés à la transition énergétique, notamment en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie. Il est d'ailleurs prévu d'établir des conventions pour consolider les relations juridiques entre la Collectivité et EDF-SEI et mettre en place des actions de sensibilisation sur le thème de l'économie d'énergie.

Il faut savoir que depuis 2008, la Collectivité de Saint Martin, propriétaire des réseaux de distribution électrique, s'est organisée pour tenir son rôle d'autorité concédante et organisatrice de l'électrification (AODE). Elle a élaboré des outils nécessaires au bon développement de ses ouvrages, qu'elle remet en concession à EDF-SEI (Electricité de France -

Système Electrique Intégré).

Il appartient à la Collectivité de mener des opérations de renforcement de son réseau de distribution électrique, dont les travaux sont financés par la redevance dite d'investissement provenant de la taxe sur la consommation électrique et des aides spécifiques provenant du FACE (Fonds d'amortissement des charges d'électrification).

Ces travaux sont menés en grande partie en saisissant l'opportunité de l'enfouissement avec d'autres réseaux pour y introduire des fourreaux en attente. Cette méthode permet une réduction des coûts, limite la gêne à l'usager, et économise l'espace souterrain de plus en plus restreint. Elle offre aussi une meilleure distribution et la possibilité d'effacer les réseaux filés dans des paysages touristiques particulièrement sensibles, tout en permettant de faire face aux aléas climatiques.

En termes de chiffres la distribution électrique à Saint-Martin représente 17000 points de livraison,



190 kms de réseaux de distribution électrique, 230 postes de transformation et 25% d'augmentation annuelle de la demande en électricité.

Depuis 2010, des opérations ont été menées par la Collectivité à raison d'un investissement d'1million d'Euros par an. Ainsi, il a été procédé à l'enfouissement et le renforcement des réseaux (ex RN 7 et route de Coralita à Quartier d'Orléans, rue de Hollande entre Bellevue et route de Concordia, Route de St Louis), à la construction de dix postes de transformation pour améliorer le réseau électrique. Des renforcements des réseaux sont programmés sur les trois prochaines années. Ces chantiers concerneront essentiellement la Rue d'Agrément, Belle Plaine, rue Mingau, rue St James, rue de Low-tow à Marigot.

INCENDIE :

La coopération s'organise entre les deux hôpitaux de l'île

Suite à l'incendie qui a endommagé le service de médecine de l'hôpital Louis Constant Fleming, dimanche 08 mai 2016, la Préfète et la Présidente de la collectivité se sont rendues sur place et au vu des dégâts occasionnés ont immédiatement suggéré, qu'en cas de besoin, un rapprochement soit opéré avec le St Maarten Medical Center (SMMC) au niveau de l'accueil des patients et d'instaurer une coopération médicale le cas échéant.

Cette rencontre entre le directeur du centre hospitalier de Saint-Martin, monsieur Rolland Toussaint, le directeur du SMMC, monsieur Kees Klarenbeek, le président de la commission médicale d'établissement du Centre hospitalier de Saint-Martin, monsieur Louis Jeffry, et son homologue de Sint Maarten, monsieur Félix Holiday, s'est tenue le mardi 10 mai 2016, en présence de Ramona Connor et du ministre de la santé de Sint Maarten, monsieur Emil Lee, afin de faire le point sur les capacités d'accueil du centre hospitalier de la partie hollandaise.

A l'heure actuelle, l'hôpital de Saint-Martin a pu reloger l'ensemble de ses patients dans les services de chirurgie et de gynéco-obstétrique. Fortement endommagé par les flammes, le service de médecine qui compte habituellement 24 lits, est fermé jusqu'à nouvel ordre. Incommodé par les fumées, le service pédiatrie a lui aussi été évacué, mais il devrait rouvrir ses portes dans les heures qui viennent.

La rencontre avec la partie hollandaise a permis de prévoir des solutions de prise en charge de l'autre côté de la frontière, si le besoin s'en faisait sentir. « Plusieurs pistes ont été explorées, notamment la possibilité d'avoir un secteur dédié au



De gauche à droite : Tony Pantophlet, chef des soins aux patients, Fenna Arnell, directrice du département de la santé publique de Sint Maarten, Félix Holiday, chef de la communauté médicale de Sint Maarten, Emil Lee, ministre de la Santé, Kees Klarenbeek, directeur du SMMC, Ramona Connor, vice-présidente de la collectivité de Saint-Martin et cadre supérieur de santé à l'hôpital LCF, Rolland Toussaint, directeur de l'hôpital LCF et Louis Jeffry, Président de la CME.

SMMC pour accueillir les patients de la partie française, avec une couverture médicale qui serait assurée par des médecins du centre hospitalier de la partie française. Une réflexion quant à la couverture sociale des patients français qui seraient traités à Sint Maarten, est également menée, tout comme la possibilité d'avoir des personnes sur place pour accompagner les patients français dans leur prise en charge », précise Ramona Connor.

Selon la vice-présidente, les autorités de la partie hollandaise se sont montrées très coopératives. Cet effort de coopération a été initié en prévention et dans le but de préserver la sécurité des patients.

Cérémonie de fin de formations chez Inform'Ip

La Collectivité de Saint-Martin a initié sur la période 2015-2016 un programme territorial de formation professionnelle particulièrement ambitieux. Son objectif étant d'offrir aux personnes sans activité des opportunités d'insertion par la formation.

Grâce au partenariat mis en place avec les centres de formation de l'île, ce sont environ 280 personnes réparties sur 15 modules de formation, qui suivent les formations initiées par la collectivité. Ce programme est soutenu par le Fonds Social Européen (FSE), pour un investissement global de 2,3 M€, sur la période 2015-2016. Le programme de formation est supervisé par la Direction de l'Emploi, de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle de la Collectivité, dirigée par Mylène Manuel-Ratchel.

La clôture des formations du centre Inform'Ip, le 18 mai dernier, a été l'occasion d'organiser une cérémonie de clôture en présence des stagiaires. Trois formations étaient dispensées : la formation DIALE pour l'accompagnement vers l'emploi, la formation de remise à niveau en langues étrangères pour les

16-25 ans sans activité, et la formation Découverte du tourisme.

Le conseiller territorial Alain Gros-Désormeaux a représenté la Présidente Aline Hanson, lors de ce moment fort pour les 45 stagiaires formés. Ces derniers vont maintenant devoir mettre à profit leur formation en trouvant des pistes d'insertion dans leur domaine de compétences ou en intégrant une nouvelle formation pour parfaire leur parcours.

Le conseiller territorial a félicité les stagiaires au nom de la Présidente et les a encouragés à poursuivre leurs efforts pour trouver un emploi.

Parmi ses perspectives de 2016, la Collectivité va prochainement lancer 15 nouvelles formations, et renouveler son Contrat Plan Territorial de Développement de la Formation Professionnelle, afin de l'adapter aux nouveaux besoins.



Si la collectivité met un point d'honneur à accompagner la formation professionnelle, elle investit aussi dans l'insertion. Ces derniers mois, l'institution a subventionné par le biais des contrats Emploi Avenir 29 associations ayant des activités d'intérêt public, ce qui a profité à un effectif de 80 jeunes. L'aide individuelle à la formation (AIF) et l'apprentissage font aussi partie des dispositifs soutenus par la collectivité de Saint-Martin.

3) LES BRÈVES DU MOIS

Sanctuaire Agoa : un nouveau vice-président

Le sanctuaire des mammifères marins AGOA, dont la collectivité de Saint-Martin est un membre actif, a nommé son nouveau vice-président, le 27 avril dernier et engagé des actions en faveur de la préservation des mammifères marins et de leur habitat.

Lors du 3e Conseil de gestion du sanctuaire, un nouveau vice-président a été mis en place. Réunis mercredi 27 avril 2016 au Gosier en Guadeloupe, sous la présidence de monsieur Yvon Combes, les membres du sanctuaire AGOA ont élu le nouveau vice-président de la catégorie "Collectivités territoriales". Ainsi, c'est monsieur Maurice Bonté qui a été élu vice-président du sanctuaire Agoa. Il représente la collectivité de la Martinique, en sa qualité de président



De gauche à droite : Monsieur Maurice Bonté nouveau vice-président du sanctuaire Agoa, représentant les collectivités territoriales de Martinique, en sa qualité de président de l'Association des maires de Martinique. Ramona Connor, vice-présidente et représentante de la Collectivité territoriale de Saint-Martin et Yvon Combes, Président du conseil de gestion d'Agoa.

de l'Association des maires de Martinique.

La vice-présidente Ramona Connor a pris part à cette élection lors de laquelle elle a représenté la collectivité de Saint-Martin.

Un présent de la Collectivité pour le Président Juncker

Le sénateur Guillaume Arnell a remis un présent de la part de la Présidente de la Collectivité de Saint-Martin Aline Hanson, au Président de la commission européenne, Jean Claude Juncker, alors qu'il se trouvait à Bruxelles où il participait à la réunion statutaire ARUP, réunissant les Présidents des Régions Ultrapériphériques de l'Europe.



Semaine du Handicap : La collectivité remercie les associations organisatrices

Inaugurée le lundi 7 mars à la médiathèque territoriale, la semaine du Handicap 2016 a été l'occasion de mettre en lumière l'action des associations de terrain, l'implication des institutions locales, tout en pointant du doigt les besoins urgents dans la prise en charge des personnes handicapées. Sous le thème « Donner un cap à mon Handicap », la semaine a tenu toutes ses promesses.



La Collectivité de Saint-Martin tient à saluer l'investissement des associations organisatrices, qui sont aux côtés des personnes handicapées tout au long de l'année. Un grand merci à l'association Tournesol et à sa Présidente Bernice Brooks, à l'association Coralita qui gère le SESSAD et à sa Présidente Rosie Nicolas, à l'association SXM Autisme, et à l'association USEP Iles du Nord et son Président Jean-Luc Elice, coordonnateur de l'événement, au Rotaract et à tous les partenaires socio-économiques.

Restitution de l'enquête de notoriété sur l'Union européenne

Mercredi 11 mai 2016, le 1er vice-président Guillaume Arnell a participé à la restitution de l'enquête de notoriété et de perception de l'intervention de l'Union européenne à Saint-Martin.

Cette étude a été menée auprès de la population saint-martinoise sur le dernier trimestre de l'année 2015. Cette journée a également marqué le lancement officiel pour la première fois à Saint Martin de la grande fête de l'Europe

célébrée durant le mois de mai et connue sous l'appellation du « Joli mois de l'Europe ».

Lors de son intervention, le vice-président Arnell a cité la valorisation des projets de coopération lancés par la Collectivité et financés par les fonds européens (FEDER) dans le cadre du Programme INTERREG Caraïbes IV dont la présentation des réalisations a eu lieu le 19 mai dernier. Il a par ailleurs réaffirmé l'appartenance de notre territoire à l'Europe, en tant que région ultrapériphérique à part entière de l'Union européenne depuis décembre 2009 avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne.

C'est au total près de 70 millions d'euros qui ont été alloués au territoire pour la période 2014-2020 au titre des différents fonds européens structurels et d'investissements (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP).

La présentation des premiers résultats de la phase qualitative de l'étude par le cabinet Qualistat, à l'occasion du comité de suivi du mois de novembre 2015, a fait ressortir deux points essentiels, à savoir la nécessité de communiquer sur les fonds européens à la fois en anglais et en français, l'obligation de passer par les médias locaux les plus populaires auprès du grand public.



La Présidente Aline Hanson, la Préfète Anne Laubies et le député de Saint-Martin et Saint Barthélemy Daniel Gibbs, ont commémoré la victoire du 08 mai 1945, lors d'une cérémonie hommage aux morts pour la France, devant le monument aux morts de Saint-Martin. Cette commémoration nationale marque la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale. Aux côtés des élus et de la préfète, une représentante du conseil territorial des jeunes a participé au dépôt de gerbes de fleurs au pied du monument aux morts.

2) LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU MOIS

8, 9 ET 10 JUIN 2016 : Les Premières journées de l'eau de Saint-Martin !

Organisées par l'Établissement de l'eau et de l'assainissement de Saint-Martin (EEASM), les 1ères Journées de l'eau auront lieu à la MJC de Sandy Ground à Saint-Martin, les 08, 09 et 10 juin 2016.

Ces journées d'information sur le thème de l'eau sont destinées au grand public, aux entreprises et aux écoles qui verront s'enchaîner, du jeudi 09 au vendredi 10 Juin 2016, des conférences débat sur le thème de l'eau et de l'assainissement, ainsi que sur les spécificités en matière de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées sur l'île de Saint-Martin. La soirée du 08 juin est consacrée à la présentation des délégations étrangères invitées à l'événement.

De nombreux échanges sont prévus avec les entreprises locales, nationales et internationales invitées. Dans cette optique, un village doté de nombreux stands accueillera les entreprises afin qu'elles se fassent connaître du public. Des activités de découvertes du patrimoine lié à l'eau et de sensibilisation à cette ressource seront également proposées.

La journée du jeudi 09 juin a deux objectifs : pré-



senter les différents acteurs économiques qui interviennent en matière d'eau et d'assainissement à Saint-Martin, et informer les participants sur le mode de collecte d'eau potable et le procédé de dessalement utilisé pour alimenter les familles Saint-Martinoises.

La 2ème Journée du vendredi 10 juin a pour objectif de sensibiliser les habitants sur les problèmes

rencontrés en matière d'assainissement et de les guider pour adopter les bons gestes pour un futur durable.

La population est attendue le vendredi 10 juin au village de l'eau à la MJC de Sandy Ground pour venir découvrir le circuit de l'eau et se renseigner sur les techniques d'économie de l'eau et l'assainissement.

Jeanne Rogers-Vanterpool intervient au Sénat sur la question du tourisme

Le jeudi 19 mai 2016 dernier, en partenariat avec les chambres de commerce de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, de Saint-Pierre-et-Miquelon et la Fédération des entreprises d'outre-mer (FEDOM), la délégation sénatoriale à l'outre-mer a organisé, au Sénat, une conférence économique sur le thème « Défis et opportunités pour les collectivités françaises des Amériques ».

Lors de la table ronde « Secteurs structurants traditionnels et dynamiques en marche », Jeanne Rogers-Vanterpool s'est adressée à l'assemblée après l'intervention du Sénateur Guillaume Arnell, afin d'évoquer la situation et les caractéristiques du secteur du tourisme à Saint-Martin, en sa qualité de Présidente de l'Office de Tourisme.

Madame Rogers-Vanterpool a ainsi présenté les contraintes du territoire et les atouts de la destination. Elle a évoqué les surcoûts techniques et l'absence d'infrastructures internationales sur la partie française limitant ses capacités d'accueil. Elle a également rappelé le coût élevé du travail, une législation européenne complexe et contraignante, et des charges d'exploitation plus lourdes qu'en partie hollandaise, ce qui représente un frein pour les investisseurs.

Dans la deuxième partie de son intervention, Jeanne Rogers-Vanterpool a mentionné les efforts engagés par la collectivité pour développer et structurer son produit touristique, et créer les conditions fiscales attractives pour encourager l'investissement. La Présidente de l'Office de tourisme a conclu son intervention sur les grands projets structurants du territoire, en présentant l'aménagement de la baie de Marigot.



La Collectivité à la réunion des Régions Ultrapériphériques à Bruxelles



Vendredi 29 avril 2016, les Présidents des Régions Ultra Périphériques (RUP) de l'Europe ont été reçus, à Bruxelles, par le Président de la Commission Européenne, Jean-Claude Juncker. Guillaume Arnell, 1er vice-président de la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin a représenté la Présidente Aline Hanson lors de cette rencontre.

La délégation des neuf Présidents des RUP, conduite par le Président Machado Albuquerque de Madère, a été reçue, vendredi 29 avril 2016, par le Président de la Commission Européenne Jean-Claude Juncker. En introduction, le Président Albuquerque a salué le travail mené par la Commission Européenne et plus particulièrement par l'Unité RUP, en faveur des régions ultrapériphériques. Parmi les sujets abordés et qui concernent l'ensemble des régions ultrapériphériques, le chef de délégation s'est félicité de la décision de la Cour de Justice européenne, en date du 15 décembre 2015, qui établit que l'article 349 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE) constitue une base juridique autonome et suffisante sur laquelle peuvent être prises des mesures permettant de moduler la mise en œuvre du droit européen dans ces régions.

Face au Président Juncker, le Président Albuquerque a mis l'accent sur le besoin de maintenir et de renforcer l'Unité RUP, et de la doter de moyens amplifiés au sein de la DG REGIO*. Il a rappelé que la révision à mi-parcours de la communication de la Commission sur la stratégie des RUP se tiendra en 2017. Elle permettra de mettre en œuvre de nouveaux instruments d'action durables et adaptés aux particularités de nos régions.

Dans le courant du premier trimestre 2017, se tiendra également le IV Forum de l'ultra périphérie qui est une plateforme exceptionnelle d'expression pour nos régions ultramarines. Le Président Albuquerque a sollicité le soutien de la Commission européenne, afin que cette manifestation soit un succès au même titre que les forums précédents. Chaque Président de Région a pu ensuite s'exprimer individuellement, et mettre ainsi l'accent sur une caractéristique singulière de son territoire. Le 1er vice-président Guillaume Arnell, qui représentait la Collectivité de Saint-Martin, a choisi de mettre en avant la nécessité pour la Commission Européenne de soutenir la définition d'un Plan Régional de Voisinage (PVR) entre les territoires du bassin Caraïbe. Dans la sous-région qui nous concerne, ce PVR, véritable cadre stratégique régional, pourrait être piloté par la RUP Saint-Mar-

L'ARUP installe son nouveau conseil d'administration

La veille, jeudi 28 avril 2016, ont eu lieu les réunions statutaires de l'Association des RUP françaises (ARUP), à Bruxelles. Les nouveaux édiles, élus lors des dernières élections régionales et territoriales, ont pu prendre connaissance des activités menées par l'ARUP ces deux dernières années, notamment les actions et les missions communes menées jusqu'ici. Le bilan financier présenté à cette occasion, fait état d'un solde positif, ce qui laisse à l'ARUP les moyens de ses ambitions prochaines.

Ces rencontres du 28 avril, ont également permis de mettre en place le nouveau conseil d'administration de l'ARUP, qui se compose comme suit :

- Président de l'ARUP : Rodolphe Alexandre, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane.
- 1er vice-président : Ary Chalus, Président du Conseil Régional de Guadeloupe
- 2e vice-président : Alfred Marie-Jeanne, Président de la Collectivité Territoriale de Martinique
- Trésorière : Aline Hanson, Présidente de la Collectivité de Saint-Martin
- Secrétaire : Soibahadine Ibrahim Ramadani, Président du Conseil départemental de Mayotte

Ce nouveau conseil d'administration est élu pour une durée de deux ans. Parmi ses objectifs, l'ARUP entend renforcer son action auprès des institutions communautaires et souhaite aussi revoir, dans un avenir proche, les moyens de ses actions et l'organisation de son antenne à Bruxelles.



tin. Il permettrait en outre la création d'un espace de coopération commun aux territoires voisins concernés, dans des domaines phares tels que la santé, la justice, la sécurité, l'éducation ou encore l'immigration. Il permettrait aussi de définir un espace économique commun et durable, qui serait axé sur la libéralisation des échanges, l'intégration commerciale régionale et la mise place de réseaux d'infrastructures. Cet espace insisterait sur la protection de l'environnement, tout en favorisant les échanges socioculturels et le travail partenarial.

* La Direction générale de la Politique régionale (DG REGIO) est le service de la Commission européenne chargé des actions européennes en faveur du développement socio-économique des régions défavorisées de l'Union européenne. La DG Politique régionale est chargée principalement de la gestion du Fonds européen de développement régional (FEDER) qui intervient dans les 15 Etats membres.

La collectivité présente à la 2^{ème} Conférence nationale de l'Océan

Le conseiller territorial René-Jean Duret a représenté la Présidente Aline Hanson, à la 2^{ème} Conférence nationale de l'Océan sur la transition écologique de la mer et de l'Océan, qui s'est tenue à Paris le 08 avril 2016, à Paris.

Cette conférence avait pour objet d'accélérer la dynamique engagée lors de la précédente conférence du 31 août 2015 en associant à nouveau l'ensemble des acteurs. L'Océan est au cœur des enjeux d'avenir de l'humanité et de la France, qui dispose d'un domaine maritime de 11 millions de km², le 2^{ème} au monde en superficie. Lors des échanges avec la salle, en milieu de matinée, le représentant de Saint-Martin a interpellé la Ministre sur plusieurs points :

- les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ont été oubliées sur la carte mondiale de l'espace maritime français, fournie pour cette conférence,
- elles ne disposent pas de couverture radar météorologique, les 2 radars les plus proches (Pointe-à-Pitre et Porto-Rico) n'ayant pas la portée suffisante pour couvrir ces 2 îles, ni les îles voisines les plus proches,
- Le projet de réalisation d'un Institut caribéen de la Biodiversité insulaire qui est en cours à Saint-Martin, en coordination avec la Réserve naturelle locale et le Conservatoire du Littoral, mériterait un appui concret et substantiel de l'Etat.

Le conseiller territorial a également insisté sur l'importance de l'île de Saint-



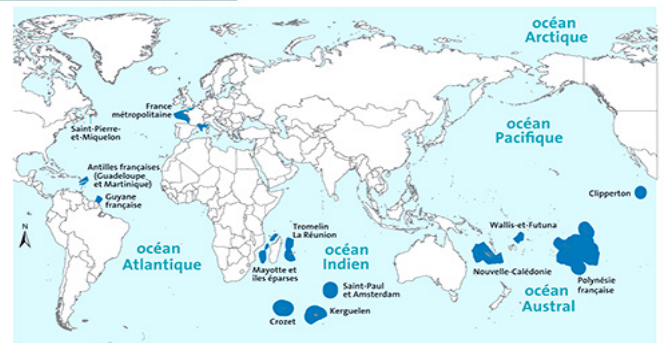
Martin en matière de tourisme nautique (plaisance, sports nautiques, etc..), et de tourisme de masse, avec plus de 2 millions de croisiéristes par an, ce qui devrait entraîner des réflexions et des actions concrètes sur le retard des infrastructures économiques et touristiques de la partie française de l'île et sur un accompagnement indispensable de l'Etat en matière de développement socio-économique et d'équipements de sécurité.

Installation du Conseil national de la Mer et des Littoraux

L'article 1 de l'arrêté ministériel du 7 avril 2016 portant nomination du Conseil national de la Mer et des Littoraux, fixe la liste des membres du CNML dans le collège des élus pour le bassin maritime des Antilles :

- M. Louis BOUTRIN, conseiller exécutif de la Collectivité territoriale de Martinique
- M. Jean-Marie HUBERT, Vice-Président du Conseil régional de Guadeloupe
- M. Michel MAGRAS, conseiller territorial de Saint-Barthélemy
- M. René-Jean DURET, conseiller territorial de Saint-Martin

L'espace maritime français



Saint-Martin se fait remarquer à la Foire de Paris

La Collectivité de Saint-Martin était présente à la Foire de Paris, du 29 avril au 08 mai 2016. La Foire de Paris étant le premier événement commercial et festif d'Europe avec ses 600 000 visiteurs, l'exécutif territorial avait, en effet, jugé opportun pour notre collectivité d'outre-mer de profiter de la visibilité exceptionnelle de cette manifestation nationale.

Associée à l'Office de tourisme et à la CCISM, la Collectivité de Saint-Martin a pu ainsi mettre en avant les nombreux talents de l'île, qu'ils soient culinaires, artistiques et artisanaux, avec notamment la présence sur le stand des groupes musicaux Gunslingers et Beaulogne Combo, de la chanteuse Lydia Lawrence et d'artisans locaux.

Coordonnée conjointement par la Maison de Saint-Martin à Paris et l'Office de tourisme, l'animation du stand a été particulièrement dynamique. Le stand de Saint-Martin a d'ailleurs reçu la visite de la maire

de Paris, Anne Hidalgo, qui a apprécié les mets locaux, la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin, venue saluer l'enthousiasme saint-martinois, du député de Saint-Barthélemy et Saint-Martin Daniel Gibbs, et du sénateur de Saint-Martin, Guillaume Arnell, tous deux ravis de voir leur territoire exposé à Paris.

Les animateurs du stand n'en ont pas oublié pour autant l'objectif phare de cette participation : la mise en lumière des atouts de Saint-Martin. L'Office de tourisme a assuré la partie promotionnelle en vantant le potentiel touristique de la destination, tandis qu'un espace commercial et artisanal était réservé aux commerçants et aux artisans de Saint-Martin venus promouvoir leur savoir-faire. Des dégustations de mets locaux (tartes coco, bush tea, Journey Cakes et Guavaberry punch) étaient proposées sur le stand, ce qui n'a pas manqué d'attirer les visiteurs.

Dédié aux tropiques, le Pavillon III s'est enflammé en fin de semaine, avec l'animation musicale «



Terre de Tropiques » et la grande parade finale, auxquelles ont participé les incontournables Gunslingers et les Beaulogne Combo.

Par cette initiative, la collectivité de Saint-Martin a choisi de mettre en valeur l'identité saint-martinoise dans l'Hexagone, et de promouvoir le tourisme, la culture et la musique locales, dans l'objectif de générer de l'intérêt pour la destination. L'aspect économique n'était pas en reste, puisque les entreprises locales ayant fait le déplacement, Alpha Charpente, l'Atelier du Fibre, Luxuria Travel et la Semsamar, ont pu profiter du potentiel économique de la Foire de Paris.

La collectivité de Saint-Martin remercie la compagnie Air Caraïbes qui a fait gagner des billets d'avion pour Saint-Martin, en partenariat avec l'Office de tourisme..

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU POISSON : Un Fish Day comme on les aime !

La fête du poisson a tenu toutes ses promesses, le 08 mai dernier. Pour l'occasion, la baie de Cul de Sac était en fête du matin 10 heures jusqu'au soir 22 heures. Ouvert comme le veut la tradition par la cérémonie d'hommage aux marins pêcheurs, présidée par la Présidente Aline Hanson, le Fish Day 2016 s'est achevé en apothéose avec le coucher de soleil et le show électrique de la reine de la soca, la fameuse Destra, qui a enflammé le Fish Day.

La Présidente et son exécutif peuvent être satisfaits. La 14^e fête du poisson organisée par la collectivité, s'est déroulée sous les meilleurs auspices dans une ambiance très festive. En matinée, quatre marins pêcheurs émérites de Saint-Martin ont été mis à l'honneur et à travers eux l'ensemble de la profession.

Dans son allocution, la Présidente Aline Hanson a rappelé la volonté de la collectivité de distinguer la pêche qui est une activité incontournable sur l'île. La collectivité a salué le parcours de ces quatre figures de la pêche saint-martinoise aujourd'hui retraités : Alton Manuel, Joseph Hodge, Georges Gumbs et enfin Daniel Paines, qui n'avait pu faire le déplacement. Après l'hommage en mer aux pêcheurs disparus dans l'exercice de leur fonction, qui s'est traduit par le dépôt de gerbes fleuries sur l'océan, les officiels ont cédé la place aux activités dédiées à la jeunesse, qui se déroulaient en grande partie sur l'eau. Les enfants ont pu s'exercer au canoë kayak, au paddle et à de nombreux jeux ludiques sur l'eau et à terre.

Fort de son succès, le Fish Day a attiré un large public, environ 6000 personnes sur l'ensemble de la journée, venues se restaurer des produits de la pêche et profiter des activités de loisir et du podium musical. Les fans de musique ont pu danser sur les rythmes des groupes locaux en attendant la prestation endiablée de Destra, la star de Trinidad.

La Collectivité remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation du Fish Day, et salue l'ensemble de ses partenaires pour la qualité de cette édition 2016, en particulier son sponsor historique sur le Fish Day, la société Caribbean Liquors and Tobacco. La Collectivité vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour le 15^{ème} anniversaire du FISH DAY !



Un meeting d'athlétisme remarqué à l'international !



Partenaire de l'association Speedy Plus sur l'organisation du Meeting International d'Athlétisme de Saint-Martin, la collectivité de Saint-Martin a mis tout en œuvre avec le Président de Speedy Plus monsieur Calvin Bryan, pour donner à cet événement sportif d'envergure une belle dimension, et faire ainsi résonner le territoire au-delà de ses frontières.

Le conseiller territorial Alain Gros-Désormeaux, en charge du Sport, et le Président de l'association Speedy Plus, Calvin Bryan, ont ouvert les festivités en début de tournoi, et remis les récompenses aux vainqueurs à la fin des épreuves. Pour le conseiller territorial qui représentait la Présidente Aline Hanson, « la mise en valeur du sport est un atout pour notre territoire et sa jeunesse. Le meeting qui reçoit des athlètes de renommée est une manifestation majeure pour Saint-Martin qui a une visibilité sur la scène internationale ».

Très attractive, l'affiche de l'édition 2016 a réuni de grands champions internationaux. Les têtes d'affiche, Marie Gayot (FR) championne de France sur 400m, Libania Grenot (Italie) championne d'Europe sur 400m, et aussi le jeune Hughes Zharnel (Anguilla), qui s'entraîne actuellement dans l'équipe de Jamaïque aux côtés d'Usain Bolt, ont livré un magnifique spectacle.

Chez les dames, la sprinteuse italienne Libiana Grenot a réalisé un doublé sur 200m et 400m. Sur le 200m, elle a réalisé un temps de 23''23 et devancé les Américaines Cierra White

(23''41) et Tawanna Meadows (24''36). Sur 400m, L'Italienne championne d'Europe s'est imposée en 51''52.

Chez les hommes, le 200m a été remporté par le Dominicain Yancarlos Martinez en 20''49, devant Hughes Zharnel d'Anguilla, qui a terminé à la 2e place avec un temps de 20''62, après une petite chute sur la ligne d'arrivée qui lui a coûté la victoire. L'Américain Aaron Earnest s'est octroyé une belle 3e place (20''66). Comme a titré un journal local, le 12e meeting international de Saint-Martin était « à tomber par terre ! » et les spectateurs ont pu se régaler des performances des athlètes.

En matinée, les épreuves scolaires ont réuni pas moins de 16 établissements des deux parties de l'île et d'Anguilla. Le Kid's Athlé a tenu toutes ses promesses en amusant les jeunes sportifs dans les ateliers de compétition organisés pour l'occasion.

La Collectivité de Saint-Martin, son pôle de développement Humain et l'association Speedy Plus remercient chaleureusement les établissements scolaires et l'ensemble des partenaires de cet événement sportif majeur pour le territoire, et saluent les nombreux spectateurs qui sont venus assister aux courses.

Les résultats de toutes les épreuves du 12e Meeting International d'athlétisme de Saint-Martin peuvent être consultés sur le site Internet de la ligue d'athlétisme de Guadeloupe : liguegua.athle.com



LA FÊTE DE RAMBAUD – St Louis a célébré ses 15 ans d'existence



Organisée dimanche 15 mai par l'association « Saint-Louis en fête » du président Rocky, la fête de Rambaud Saint-Louis a réuni tous les amoureux de ce village traditionnel saint-martinois, sous le grand tamarinier. Dans une ambiance conviviale et festive, les convives ont profité des animations concoctées pour l'occasion.

Conduit par la Présidente Aline Hanson, l'exécutif territorial n'a pas manqué ce rendez-vous populaire, où les élus sont chaque année conviés, pour venir à la rencontre des habitants du secteur et des traditions séculaires de l'île. Un moment de partage apprécié de tous.



300 élèves se mobilisent pour les valeurs de la République

Mardi 26 Avril 2016, le centre culturel de Saint-Martin a accueilli 300 élèves ambassadeurs des valeurs de la République pour le 3ème congrès des enfants élus. La vice-présidente Rosette Gumbs-Lake, en charge de la Caisse territoriale des œuvres scolaires, a représenté la collectivité de Saint-Martin à cet événement.

Toute la salle a vécu un grand moment d'émotion lorsque les élèves ont chanté la Marseillaise à l'unisson sur les encouragements de la préfète de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, Anne Laubies, de la vice-présidente Rosette Gumbs-Lake, de Michel Sanz, le représentant du recteur et M. Boyer, IEN du 1er degré. En effet, cette manifestation a permis à 12 classes de se rencontrer et d'échanger autour des valeurs républicaines, la laïcité, la liberté, la mixité, l'égalité...

Ce projet s'inscrit dans le « parcours citoyen » des élèves qui a pour double objectif de faire connaître aux élèves les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres.

Chapeauté par l'USEP îles du Nord et son coordonnateur Jean-luc Elice, le projet des « Ambassadeurs des valeurs de la république » a mis en

avant une pédagogie active de la laïcité et des valeurs de la république. Les enfants ont ainsi été les acteurs des valeurs républicaines, à travers un projet commun. Ils ont porté eux-mêmes la sensibilisation et le partage des valeurs françaises tout en s'initiant à la laïcité et à la construction de leur citoyenneté.

Après la journée nationale de la laïcité le 9 décembre dernier, le 3e congrès des enfants, ce sont les Olympiades des valeurs de la République qui ont clôturé cet événement en trois temps, le 20 mai 2016.



Lutte contre le zika : Restons vigilants !

Après la dengue et le chikungunia, le virus du Zika se propage dans nos îles. Le nombre de cas avérés est en sensible augmentation et il convient de maintenir une vigilance soutenue et de continuer à détruire toute prolifération des gîtes larvaires. La Présidente invite la population à poursuivre ses efforts, et à se prémunir autant que possible des piqûres de moustique. La prévention reste le moyen le plus efficace pour combattre ces virus.

A l'échelle individuelle, il s'agit de limiter sa propre exposition au moustique en portant des vêtements longs, en s'appliquant des répulsifs cutanés, et en utilisant des insecticides sur les vêtements et les moustiquaires. Il convient également de nettoyer autour des habitations, de supprimer les eaux stagnantes et tout endroit pouvant servir de gîte pour les larves des moustiques.

Restons mobilisés et luttons contre la prolifération des moustiques, afin d'empêcher l'épidémie de prendre de l'ampleur.

Do not lower your guard against mosquitoes

After dengue and chikungunia virus, we must not lower our guard against Zika that spreads gradually on the island. We must remain vigilant and continue to destroy any proliferation of breeding sites. President Hanson invites the entire population to maintain efforts in order to protect from these viruses. Prevention remains the most effective way to fight mosquitoes.

It is important to limit its own exposure by wearing long clothing, applying skin repellents, and using insecticides on clothing and nets. It is also required to clean around the house, remove stagnant water and suppress any places that could be used as a shelter by the mosquitoes.

The Collectivité of St Martin encourages people to stay committed and not lower their guards against mosquitoes. It is essential that we all continue to fight against their proliferation, in order to prevent the epidemic to spread.

LADOM : Des opportunités de formation en métropole

La collectivité de Saint-Martin débutera, à compter du mardi 05 avril 2016, 7h30, dans le cadre de la mobilité entre les outre-mer et la métropole, LADOM et la Collectivité de Saint-Martin ont organisé une réunion d'information sur les possibilités de formation en mobilité dans l'hexagone. Cette réunion informative était ouverte à tous les publics, et s'est tenue le jeudi 12 mai 2016, dans les locaux du service AIO de la collectivité, ancienne école Evelyne Halley à Marigot.

Les personnes qui souhaitent obtenir des renseignements sur les possibilités de formation en métropole, peuvent toujours contacter madame Corine Pineau, responsable du service AIO au 0590 27 94 82.

Initiative Saint-Martin accompagne les entreprises

L'activité de votre entreprise ou de votre association est en pleine croissance et vous songez à investir? Vous avez des besoins de trésorerie? Vous comptez recruter votre premier salarié?

Initiative Saint-Martin Active vous aide à franchir le pas. Dans le cadre du dispositif «Croissance», Initiative Saint-Martin Active vous propose un accompagnement selon vos besoins, un prêt à taux 0 pour vos investissements et votre besoin en fonds de roulement.

Initiative Saint-Martin Active vous aide aussi à obtenir des subventions d'état de 4000€ pour l'embauche du salarié.

Plus particulièrement, Initiative Saint-Martin Active vous reçoit et valide avec vous un accompagnement personnalisé qui comprend :

- Une évaluation des besoins d'embauche,
- L'appui et le conseil au recrutement (fiche de poste, offre d'emploi, aides à l'emploi, formalités à établir...),

- Un aiguillage vers les experts comptables et les juristes pour la rédaction des contrats et la mise en place des embauches,

- Une sensibilisation sur les affichages obligatoires, les droits et obligations du salarié et de l'employeur, le suivi du contrat de travail etc...

- Un soutien dans les démarches administratives afin d'obtenir les subventions liées à l'embauche de votre salarié,

- L'intégration, l'évaluation et le développement professionnel du salarié.

Tous nos services sont gratuits, il vous suffit de nous présenter votre projet : venez nous rencontrer dans nos locaux, à Howell Center.

Cette action est soutenue par l'État, l'Europe, la Caisse des Dépôts, la Collectivité de Saint-Martin, la CCISM et la Fondation Semsamar Solidarités.

Impôt sur le revenu : la date limite de dépôt des déclarations est reportée au lundi 13 juin 2016.

Suite à l'examen d'une demande du représentant de l'Ordre des experts-comptables de Guadeloupe pour les îles du nord, le Conseil exécutif, réuni en séance plénière le mardi 24 mai 2016, a décidé de reporter au lundi 13 juin 2016, à minuit, la date limite de dépôt des déclarations des revenus de l'année 2015.

Tous les foyers Saint-Martinois bénéficient de cette mesure. Ainsi, les contribuables ont jusqu'au lundi 13 juin (minuit) pour déposer leur déclaration auprès du service fiscal de Saint-Martin, immeuble Santa Monica, à Concordia.

Le report de la date de dépôt des déclarations sur le revenu de 2015 est sans incidence sur la date limite de paiement du solde de l'impôt sur le revenu (après déduction des acomptes payés) qui reste fixée au 30 septembre 2016.

Piétons : Les règles du code de la route ont changé

La collectivité de Saint Martin informe les automobilistes que le décret du 02 juillet 2015 indexé au code de la route, prévoit de nouvelles règles de stationnement. Désormais, le stationnement très gênant sur un passage piétons (ainsi que 5m avant le passage piétons), le stationnement sur un trottoir, sur une piste ou une bande cyclable est passible d'une amende de 135€.

La collectivité étant soumise aux règles du code de la route national, ces nouvelles règles s'appliquent à Saint Martin.

Mise en service de la fourrière animale du 30 mai au 14 juin 2016

La Collectivité de Saint-Martin informe la population que la prochaine capture de chiens errants sur la voie publique par la fourrière territoriale aura lieu du lundi 30 mai au mardi 14 juin 2016.

Tous les propriétaires d'animaux sont priés de les garder attachés et de les surveiller, même après la phase de capture.

Dans l'intérêt de tous, la Collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre compréhension.

ARRÊTÉ TERRITORIAL 033-2014

La Présidente du Conseil territorial, Aline Hanson, a pris un arrêté (n°033-2014) portant règlement des conditions de détention des animaux de compagnie et de leur circulation sur la voie publique.

Cet arrêté stipule qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux sur le territoire de la Collectivité. Pour éviter tout accident, les chiens doivent être tenus en laisse, les chiens dits dangereux doivent être muselés.

9 ET 10 JUIN LES PREMIÈRES JOURNÉES DE L'EAU

ORGANISÉES PAR L'E.E.A.S.M



LE JEUDI 09 :

- **08h30** : Accueil et début des manifestations
- **De 09h30 à 13h** :
 - Conférence sur le système de dessalement utilisé à Saint-Martin
 - Conférence sur le mode de distribution et de gestion de l'eau potable
 - Présentation de l'assainissement
 - Présentation du schéma directeur
- **De 15h à 17h**
 - Loi sur l'eau
 - Présentation des divers financements

LE VENDREDI 10 :

- **08h30** : Présentation du SPANC
- **10h** : Accueil des scolaires

INFO-LINE :

Etablissement des Eaux
Et Assainissement
de Saint-Martin

Route de Fort Louis,
Marigot 97150 Saint-Martin

0590 87 62 50

0590 87 09 61

patrick.lentz@com-saint-martin.fr
regine.helligar@com-saint-martin.fr